## **CONSEIL D'ECOLE DU 13 SEPTEMBRE 2013**

Ordre du jour Conseil d'Ecole extraordinaire :

- \* Demande et vote réunion des deux CE en un.
- \* Mise en place de l'APC 2013-2014.
- \* Calendrier des rythmes scolaires.

Procès verbal du Conseil d'Ecole extraordinaire du 13.09.2013

- 1- Proposition de la réunion des deux CE (maternelle et élémentaire) : vote à l'unanimité.
- 2- Mise en place de l'aide pédagogique complémentaire qui se subsitue à l'aide personnalisée : – horaires : 13H20 13h50. — calendrier : 23.05.2014. dυ 16.09.2013 ลน volume horaire annuel: 36H.
- caractéristiques : aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, aide au travail personnel et mise en oeuvre d'activités prévues au projet d'école.
- en place place du calendrier des rythmes scolaires et rappel des contraintes : la confirmation de la réunion Mairie/Directeurs du 19.09.2013 à Nimes. Mise des contraintes :
- demande de
- calendrier : la Mairie doit remettre un avant projet fin septembre et fin novembre, remettre sa proposition.
- contraintes :
- •24H de classe par semaine sur 9 demis-journées.
- •Mercredi matin.
- •Journée maximale de 5H30 de classe.
- •1/2 journée maximale de 3H30.
- •Pause minimale méridienne 1H30.
- •Aucun enfant ne devra être laissé sans solution de prise en charge avant 16H30.
- demande d'une seconde réunion avec la Mairie mardi 02.10.2013 à 18H00.